

# Renforcer la base économique du Québec dans un contexte de tensions commerciales et géopolitiques accrues

Recommandations en vue du dépôt du budget du gouvernement du Québec 2025-2026  
.....

Mémoire présenté à M. Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise

*Le 13 février 2025*

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Préambule.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Contexte .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Introduction .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>1. Stimuler la productivité et accroître la compétitivité des entreprises.....</b>    | <b>4</b>  |
| <b>2. Répondre aux grands enjeux de main-d'œuvre.....</b>                                | <b>9</b>  |
| <b>3. Prévoir une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire à moyen terme .....</b> | <b>11</b> |
| <b>Conclusion .....</b>  | <b>11</b> |
| <b>Synthèse des recommandations .....</b>  | <b>12</b> |

## Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses Services aux entreprises, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

## Contexte

Le gouvernement du Québec mène une consultation destinée à connaître les préoccupations des acteurs socioéconomiques et de la population ainsi qu'à définir les mesures qu'il devrait envisager de prendre en priorité en vue du dépôt de son budget 2025-2026. La Chambre est heureuse de participer à cette consultation afin de présenter sa lecture de la situation économique du Québec ainsi que ses recommandations pour l'élaboration du budget 2025-2026.

Le Québec traverse de fortes perturbations économiques au moment d'écrire ce mémoire. Le président américain Donald Trump laisse planer la menace d'imposer des tarifs douaniers de 25 % sur les exportations canadiennes depuis novembre 2024. Après avoir signé un décret en ce sens le 1<sup>er</sup> février 2025, un accord a été trouvé le 3 février 2025 entre le Canada et les États-Unis pour mettre l'application de ces tarifs sur pause pendant 30 jours.

Les gouvernements du Canada et du Québec ont préparé des mesures de représailles envers les États-Unis alors que l'ombre d'une guerre commerciale plane toujours. La mise en place des tarifs américains et des mesures de représailles aurait un impact de taille sur notre économie, plongeant le Québec dans une récession possible et causant la perte de milliers d'emplois.

Face au caractère imprévisible de Donald Trump, il faut s'attendre à ce que l'incertitude demeure dans les mois et années à venir.

## Introduction

L'inflation a ralenti en 2024 après la flambée observée depuis 2021, grâce à une politique monétaire restrictive et à des taux d'intérêt élevés. L'indice des prix à la consommation pour l'ensemble du Québec et pour la RMR de Montréal est descendu sous la barre des 2 % en août 2024, une première depuis mars 2023<sup>1</sup>. Cela a permis à la Banque du Canada d'abaisser graduellement son taux directeur en cours d'année, signe d'une inflation revenue à un niveau acceptable. Cette baisse de l'inflation a permis de stabiliser le pouvoir d'achat des consommateurs. Malgré sa faiblesse, la croissance du PIB du Québec est demeurée positive en 2024 à 1,2 %<sup>2</sup>.

### L'année 2025 réserve des turbulences économiques majeures

Le contexte d'incertitude économique préoccupe grandement le milieu des affaires, même si la situation économique s'est stabilisée en 2024. La réalité est préoccupante : nous faisons face à une tempête économique imminente.

D'abord, l'économie québécoise accuse un retard de productivité qui fragilise la compétitivité de nos entreprises. À cette fragilité structurelle s'ajoute l'ombre d'une guerre commerciale avec l'imposition de tarifs de 25 % sur les exportations canadiennes, ce qui aurait des effets dévastateurs sur l'économie du Canada et du Québec. Selon la Banque du Canada, le Canada pourrait connaître une récession de 6 %<sup>3</sup>. Au

---

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec. *Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, données mensuelles non désaisonnalisées*. 2024. En ligne. [Indice des prix à la consommation \(IPC\), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, données mensuelles non désaisonnalisées](#).

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec. *Le point en bref – Automne 2024*. 2024. En ligne. [Le point en bref – Automne 2024](#).

<sup>3</sup> Banque du Canada. *Monetary Policy Report – July 2019*. 2019. En ligne. [Monetary Policy Report - July 2019](#).

Québec, ce sont 100 000 emplois, principalement dans l'industrie manufacturière, qui sont à risque<sup>4</sup>. Les chaînes d'approvisionnement de nos industries devront aussi faire face à des perturbations et à des prix plus élevés provoqués par d'inévitables tarifs de représailles.

Évidemment, ce climat d'incertitude généralisée pèse lourdement sur les décisions d'investissement des entreprises et sur l'attractivité du Québec.

Le Québec doit s'adapter à l'incertitude économique provoquée par les menaces tarifaires américaines. Pour le gouvernement du Québec, la stratégie la plus importante consiste à enfin réussir à accroître la productivité des entreprises et de notre économie en général. Si nous réussissons, nous serons beaucoup plus robustes face à d'éventuels tarifs et nous pourrions être plus compétitifs sur les marchés internationaux autres qu'américain.

## **Des finances publiques sous pression**

Après la pandémie et les efforts de relance économique postpandémique, les risques liés au marché américain surviennent alors que l'État est déjà aux prises avec des déficits conjoncturel et structurel. En d'autres termes, la marge de manœuvre du gouvernement est affaiblie. Cela dit, nous estimons que les risques pour notre économie sont suffisamment préoccupants pour que l'État soit justifié de soutenir les secteurs qui seraient, le cas échéant, fortement touchés par les tarifs.

Nous appuyons donc la volonté du gouvernement d'apporter une aide spéciale.

Compte tenu de la situation économique actuelle, la Chambre met de l'avant les trois grandes priorités suivantes pour l'exercice budgétaire 2025-2026 :

1. Axer les efforts budgétaires sur des initiatives susceptibles de stimuler la productivité des entreprises et d'augmenter nos exportations dans le reste du Canada et dans les marchés internationaux hors États-Unis
2. S'assurer que les ressources budgétaires sont suffisantes pour aider à la requalification des travailleurs, bien intégrer les travailleurs immigrants et répondre aux grands enjeux de main-d'œuvre de nos entreprises
3. Prévoir une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire à moyen terme et ne pas hausser le fardeau fiscal des entreprises

## **1. Stimuler la productivité et accroître la compétitivité des entreprises**

Nos entreprises affichent un retard majeur en matière de productivité depuis plusieurs années. L'écart entre le Québec et l'Ontario ou le Canada s'est certes réduit entre 2020 et 2023, mais cela est dû à une baisse de la productivité plus marquée au Canada et en Ontario, plutôt qu'à une augmentation de la productivité du Québec<sup>5</sup>.

En fait, c'est l'écart de productivité avec les États-Unis qui est le plus préoccupant. Cet écart, déjà gigantesque, continue de se creuser. En 2024, notre productivité globale au Canada ne correspond qu'à 78,5 % de celle de notre voisin américain<sup>6</sup>. Entre 2020 et 2023, la productivité des entreprises québécoises

---

<sup>4</sup> La Presse. « On va se battre, Monsieur Trump », dit François Legault. 2025. En ligne. [« On va se battre, Monsieur Trump », dit François Legault.](#)

<sup>5</sup> Statistique Canada. *Tableau 36-10-0480-01 Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale, conformes aux comptes des industries.* 2024. En ligne. [Tableau 36-10-0480-01 Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non-commerciale, conformes aux comptes des industries.](#)

<sup>6</sup> OCDE. *OECD Compendium of Productivity Indicators 2024.* 2024. En ligne. [OECD Compendium of Productivity Indicators 2024.](#)

a chuté de plus de 5 %<sup>7</sup>, tandis que celle des États-Unis a progressé de près de 2,5 % sur la même période<sup>8</sup>. La situation n'est pas plus rassurante lorsque l'on compare la productivité du Québec à celle de 19 pays membres de l'OCDE : l'écart avoisine les 24 %<sup>9</sup> en notre défaveur.

Ce qui est troublant, c'est que nous connaissons les causes de cet écart de productivité : un manque d'investissement des entreprises en capital physique (équipement, machines, propriété intellectuelle) et en recherche et développement (R-D), ainsi que des lacunes en éducation et en formation de la main-d'œuvre.

Sur le plan théorique, les solutions sont aussi connues : il faut accélérer le virage technologique en misant sur la numérisation, l'automatisation et l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans nos entreprises. Il faut former les employés pour améliorer l'efficacité opérationnelle. Et il faut investir davantage en équipements de pointe et en infrastructures facilitantes.

À cet égard, l'initiative grand V lancée par Investissement Québec en octobre 2024 est un pas dans la bonne direction, offrant 4,5 milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour soutenir les entreprises dans l'acquisition de nouvelles technologies et dans la réalisation de projets de R-D<sup>10</sup>. Nous invitons le gouvernement à poursuivre son suivi d'indicateurs clés pour mesurer les progrès en matière de productivité de nos entreprises et ainsi être capable de bien cibler ses interventions.

### **Stimuler l'investissement des entreprises**

Devant les fortes turbulences économiques, nous soulignons l'importance de préserver une base économique forte, capable de faire face aux défis et de répondre aux besoins de la société québécoise. Nos entreprises doivent être en mesure de réaliser les investissements requis pour accroître leur productivité afin d'assurer la résilience de notre base économique.

En ce sens, le gouvernement provincial joue un rôle essentiel pour stimuler l'investissement privé grâce à ses mesures fiscales, notamment avec les crédits d'impôt aux entreprises. Ces incitatifs fiscaux encouragent les entreprises à investir dans des projets de recherche et développement, à moderniser leurs équipements et à adopter de nouvelles technologies. Dans certains cas, ces mesures fiscales peuvent même servir de fondement à l'émergence d'une industrie compétitive.

Pensons par exemple au secteur des jeux vidéo et de la production audiovisuelle, devenu un secteur clé et identitaire pour le Québec. Montréal est devenue une place d'affaires incontournable pour le secteur grâce à des mesures fiscales décidées par le premier ministre Bernard Landry dans les années 1990. Ces incitatifs ont permis de faire émerger des champions locaux comme Behaviour Interactive ou Eidos-Montréal. Dans un marché où la concurrence est féroce, des mesures fiscales bien calibrées peuvent contribuer à structurer des secteurs économiques d'avenir à forte productivité.

À cet égard, nous invitons le gouvernement à faire preuve de prudence lors de la révision des crédits d'impôt sectoriels. Nous sommes attentifs aux inquiétudes soulevées par le secteur des jeux vidéo et de la production audiovisuelle à la suite des modifications apportées au crédit d'impôt pour la production de titres multimédias (CTMM) et à celui pour le développement des affaires électroniques (CDEA) lors du budget 2024-2025. Le gouvernement devrait être prudent et procéder à la révision des crédits d'impôt sous l'angle de la compétitivité et de la productivité.

---

<sup>7</sup> Statistique Canada. *Tableau 36-10-0480-01 Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale, conformes aux comptes des industries*. 2024. En ligne. [Tableau 36-10-0480-01 Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non-commerciale, conformes aux comptes des industries](#).

<sup>8</sup> U.S. Bureau of Labor Statistics. *Labor productivity by major sectors: nonfarm business, business, nonfinancial corporate, and manufacturing*. 2025. En ligne. [Labor productivity by major sectors: nonfarm business, business, nonfinancial corporate, and manufacturing](#).

<sup>9</sup> Centre sur la productivité et la prospérité. *Productivité et prospérité au Québec : Bilan 2023*. Graphique 19. 2024. En ligne. [Productivité et prospérité au Québec : Bilan 2023](#).

<sup>10</sup> Investissement Québec. *L'initiative grand V : pour accélérer le grand virage vers l'innovation et la productivité durable*. 2024. En ligne. [L'initiative grand V : pour accélérer le grand virage vers l'innovation et la productivité durable](#).

Alors que l'État est amené à revoir l'ensemble de ses dépenses, nous considérons que le dispositif fiscal gouvernemental doit être évalué non pas en fonction des économies réalisables, mais plutôt selon sa capacité à accroître la productivité de notre base économique et à stimuler l'investissement des entreprises.

Nous invitons le gouvernement à veiller à ce que les organisations qui investissent et accompagnent nos entreprises dans leur croissance et le rehaussement de leur productivité aient toutes les capacités financières nécessaires. C'est le cas notamment d'Investissement Québec et des fonds fiscalisés. Nous proposons d'évaluer le rehaussement des plafonds des fonds fiscalisés, considérant que les sommes additionnelles qu'ils pourront capter seraient investies au Québec et dans nos entreprises, conformément aux règles d'admissibilité prévues à leurs lois constitutives. Une telle mesure permettrait de stimuler l'épargne des particuliers et le réinvestissement de la part des fonds fiscalisés dans l'économie du Québec.

### **Mieux cibler les stratégies sectorielles**

Le gouvernement du Québec s'est doté d'une série de stratégies sectorielles visant à soutenir le développement d'industries identifiées pour leur fort potentiel économique. Au fil du temps, le nombre de secteurs faisant l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement a augmenté en réponse à l'émergence de nouvelles opportunités économiques. Pensons par exemple à l'aérospatiale, à l'aluminium, aux sciences de la vie, aux technologies de l'information et des communications ou, plus récemment encore, à la filière batterie.

La Chambre appuie la volonté du gouvernement de structurer ses actions de soutien au moyen de stratégies sectorielles. Nous pensons néanmoins que le gouvernement doit maintenir un équilibre entre ses ambitions sectorielles et sa capacité à les mener à bien. Comme nous en avons fait état, l'année à venir laisse présager de fortes incertitudes économiques et d'importantes pressions sur les finances publiques. Dans ce contexte, le gouvernement doit impérativement éviter de fragmenter ses efforts dans une multitude de stratégies sectorielles, considérant les implications en termes d'investissements et de ressources financières. Nous estimons que le gouvernement devrait plutôt concentrer ses stratégies sectorielles autour d'un noyau d'industries et d'entreprises les plus porteuses pour l'économie et la compétitivité du Québec.

### **Rehausser significativement les budgets de soutien à l'exportation**

La taille du marché québécois est très limitée et permet difficilement à nos entreprises d'obtenir des économies d'échelle pour faire face à la concurrence internationale. Nous avons, avec raison, encouragé nos entreprises à percer sur des marchés extérieurs. À cet égard, nous avons réussi : nos exportations génèrent 47,1 % de notre PIB<sup>11</sup>.

Les États-Unis constituent évidemment, et de loin, notre premier partenaire commercial avec 73,6 % de nos exportations<sup>12</sup>. La proximité géographique avec le plus riche marché de consommateurs au monde et la très forte demande pour nos ressources expliquent largement cette interrelation économique.

Le virage protectionniste amorcé par gouvernement américain met paradoxalement en évidence les risques associés à cette concentration.

Nous considérons qu'il est essentiel d'augmenter les budgets des organisations qui peuvent aider nos entreprises à diversifier leurs cibles dans un contexte où notre dépendance à un seul partenaire commercial nous place dans une situation de vulnérabilité. Nous voyons deux types d'organisations qui répondent à ce besoin et qui doivent pouvoir bénéficier de budgets additionnels.

D'abord, il y a Investissement Québec, qui, par le biais de ses programmes de soutien, peut aider les entreprises d'ici à financer les investissements pour accroître leur productivité et qui, par le biais de son bras Investissement Québec international (IQI), peut encourager et aider nos entreprises à exporter à l'extérieur du Québec et sur des marchés autres que les États-Unis. La Chambre, grâce à ses activités à

<sup>11</sup> Gouvernement du Québec. *Le calepin sur le commerce extérieur du Québec – Édition hiver 2025*. 2025. En ligne. [Le calepin sur le commerce extérieur du Québec - Édition hiver 2025](#).

<sup>12</sup> *Idem*.

l'international, peut témoigner de la pertinence et de l'efficacité des actions menées par IQI, en particulier auprès des grandes entreprises québécoises.

Il y a ensuite les organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX), qui visent à accompagner les entreprises dans le développement de leurs exportations. Ces ORPEX sont très actifs en particulier auprès des plus petites entreprises. Ils travaillent en réseau et collaborent avec IQI. On en dénombre une vingtaine sur le territoire québécois, avec l'expertise et l'expérience pour répondre aux besoins des PME de leur région respective. La Chambre comprend d'ailleurs un ORPEX intégré au sein de son équipe internationale des Services aux entreprises. Selon une étude de Commerce International Québec, le modèle des ORPEX a fait ses preuves et a permis à de nombreuses entreprises de réussir leurs premières démarches d'exportation<sup>13</sup>.

Nous recommandons de doubler le niveau de financement des ORPEX afin d'arrimer les sommes du provincial avec celles du fédéral, et d'augmenter significativement le financement d'Investissement Québec International pour permettre de soutenir plus d'entreprises dans l'exportation vers de nouveaux marchés.

En outre, il faut mieux aider les PME. Un des défis pour les PME liés à la diversification des marchés est la difficulté d'avoir du personnel qualifié en développement des marchés. En effet, rares sont les PME capables d'embaucher une ressource compétente et dédiée spécifiquement au développement des marchés internationaux. Nous recommandons de financer un nouveau mandat pour les ORPEX, soit celui de former les PME pour qu'elles adoptent des pratiques basées sur le partage de ressources pour pallier cet enjeu de main-d'œuvre.

De plus, les conditions attachées au financement pour le soutien à l'exportation, telles que les restrictions relatives aux dépenses admissibles, les délais de remboursement et les requis administratifs, viennent mettre de la pression sur les flux de trésorerie souvent tendus des PME et des organismes de soutien. La Chambre considère qu'il faudrait alléger ces conditions pour permettre des remboursements plus rapides et plus fluides. Nous recommandons ainsi d'augmenter le taux de financement des dépenses admissibles, aujourd'hui limité à 50 %.

Enfin, il faut veiller à ce que les PME d'ici soient beaucoup plus actives dans le reste du pays. Les gouvernements provinciaux doivent revoir la réglementation qui entrave le commerce interprovincial. Malgré l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), les barrières commerciales entre le Québec et les autres provinces équivalent à des tarifs douaniers intérieurs de 25 %<sup>14</sup>. C'est significativement plus élevé que les barrières au commerce avec les États-Unis, qui équivalent à des tarifs de seulement 3 %<sup>15</sup> avant les possibles tarifs de 25 %.

Cette situation est absurde et doit être corrigée. Toutefois, si l'on veut vraiment faire bouger l'aiguille, il sera crucial de sensibiliser nos entreprises, en particulier les PME, aux occasions d'affaires dans le reste du Canada. Nos PME seront également mieux préparées à exporter sur des marchés plus distants et plus complexes, tels que la Chine ou l'Inde, si elles ont eu la possibilité de développer des compétences pour opérer au-delà de leur marché local auparavant. Nous recommandons donc d'octroyer aux ORPEX des budgets additionnels consacrés au développement des marchés hors Québec.

## **L'électricité en soutien à la compétitivité**

Dans un monde où la demande en énergie ne cesse d'augmenter, assurer un approvisionnement sûr, durable et abordable est un défi majeur. La transition vers des sources renouvelables, la gestion des ressources limitées et les tensions autour des énergies fossiles façonnent les politiques nationales et internationales.

---

<sup>13</sup> Commerce International Québec. *Étude économique sur les exportations au Québec*. 2024. En ligne. [Étude économique sur les exportations au Québec](#).

<sup>14</sup> Banque Nationale du Canada. *Graphiques chocs – Canada : Un manuel de jeu pour marquer sur son propre but*. 2025. En ligne. [Graphiques chocs - Canada : Un manuel de jeu pour marquer sur son propre but](#).

<sup>15</sup> *Idem*.

Le Québec est doté d'une électricité propre et, jusqu'à tout récemment, abondante. L'accès à cette électricité durable, fiable et à coût compétitif constitue un véritable attrait pour des entreprises d'ici et d'ailleurs, désireuses de développer leurs activités dans la province. Toutefois, la demande grandissante, nourrie par les besoins de la transition énergétique et de la croissance économique, a conduit à la fin des larges surplus générés par Hydro-Québec. La société d'État prévoit que la consommation d'électricité de la province doublera d'ici 2050<sup>16</sup>, nécessitant des investissements considérables dans des capacités de production additionnelles. Cette situation force le Québec à repenser sa façon d'allouer son électricité pour en faire un usage optimal.

Alors que la demande mondiale en énergie propre ne cesse de croître, le gouvernement du Québec utilise désormais l'électricité comme un levier stratégique pour l'attraction de projets. De fait, cette ressource est devenue essentielle pour stimuler le développement de secteurs compétitifs à l'échelle internationale, au même titre que les crédits d'impôt et les subventions.

Nous reconnaissons que la décision d'allocation des volumes d'électricité revient à Hydro-Québec et à la ministre responsable de l'Énergie. Cependant, nous considérons que les critères d'allocation d'électricité doivent être transparents et compris par le milieu des affaires. Il s'agit d'une considération essentielle dans un souci d'équité et de prévisibilité pour nos entreprises.

De plus, nous estimons que l'allocation des blocs d'électricité devrait être intégrée à une stratégie globale de soutien à la compétitivité de notre base économique. L'idée étant de maximiser les effets de l'ensemble des stratégies économiques et d'assurer une meilleure cohérence de l'action gouvernementale, afin d'éviter un éparpillement des moyens de l'État. Nous croyons que c'est là une recette gagnante pour accélérer l'essor au Québec de nouveaux secteurs compétitifs à l'international.

### **Le secteur des arts vivants et de la culture, stratégique pour Montréal**

Le secteur des arts vivants et de la culture constitue un véritable levier économique pour la métropole, au-delà de son rôle dans la construction de l'identité unique de Montréal. Il représente environ 6 % du PIB de l'agglomération avec des retombées économiques annuelles avoisinant 9,2 milliards de dollars<sup>17</sup>. Ce secteur dynamique se distingue à l'international grâce à la créativité de nos artistes, qui exportent leur talent partout dans le monde, tout en jouant un rôle crucial dans l'attraction de talents qualifiés, essentiels à la compétitivité du Québec.

Un secteur des arts et de la culture vigoureux est donc bien plus qu'un atout identitaire : il est une composante clé de la vitalité économique et de la compétitivité de notre région.

Cependant, le secteur des arts et de la culture traverse une période de turbulence sans précédent depuis la pandémie. Les modèles d'affaires traditionnels sont bouleversés, les changements dans l'offre et la demande s'installent durablement et les revenus subissent de fortes pressions. Ces défis mettent en péril la pérennité de nombreuses initiatives culturelles et artistiques, appelant à des solutions concrètes et durables.

Forte de son engagement de plus de vingt ans auprès du milieu culturel, la Chambre a réaffirmé son soutien cet automne avec la publication de l'étude *Montréal, métropole culturelle : protéger et développer nos atouts culturels*<sup>18</sup>. Cette étude propose un large éventail de solutions pour renforcer la compétitivité et la résilience de ce secteur stratégique.

Parmi les recommandations les plus porteuses de notre récente étude, nous avons souligné le besoin d'indexer le financement des conseils des arts et de financer le développement d'une plateforme collaborative de concertation ainsi que des programmes d'éducation culturelle pour attirer un public scolaire.

---

<sup>16</sup> Hydro-Québec. *Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère*. 2023. En ligne. [Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère](#).

<sup>17</sup> CCMM. *Montréal, métropole culturelle : protéger et développer nos atouts culturels*. 2024. En ligne. [Montréal, métropole culturelle : Protéger et développer nos atouts culturels](#).

<sup>18</sup> *Idem*.



**Recommandation 1 : Augmenter la productivité des entreprises québécoises et renforcer la compétitivité de notre économie en :**

- a) *Procédant à une évaluation des outils fiscaux du gouvernement, ainsi que du dispositif d'accompagnement, afin de renforcer les mesures qui permettent de stimuler l'investissement et d'accroître la productivité des entreprises québécoises.*
- b) *Concentrant les stratégies sectorielles et les investissements du gouvernement sur un nombre restreint de secteurs et d'entreprises stratégiques, afin d'éviter la fragmentation du financement public et de maximiser l'impact sur l'économie québécoise.*
- c) *Doublant le niveau de financement des ORPEX afin d'arrimer les sommes du provincial avec celles du fédéral, et en augmentant significativement le financement d'Investissement Québec International pour permettre de soutenir plus d'entreprises dans l'exportation vers de nouveaux marchés, particulièrement vers les marchés hors États-Unis.*
- d) *S'assurant que l'attribution des blocs d'électricité s'intègre dans une stratégie globale de soutien à la compétitivité des entreprises québécoises afin d'augmenter l'impact des actions de l'État.*

## **2. Répondre aux grands enjeux de main-d'œuvre**

### **Développer l'offre de logement et les zones à fort potentiel**

Le Québec est confronté à deux crises majeures étroitement liées : la crise du logement, marquée par une offre gravement déficitaire depuis plusieurs années, et la pénurie de main-d'œuvre, qui entrave la productivité et l'innovation des entreprises.

Pour le milieu des affaires, ces enjeux exigent une réponse intégrée. Garantir l'accès à des logements abordables et situés à proximité des grands centres et des lieux de travail est essentiel pour attirer et retenir les travailleurs nécessaires dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. De plus, cette approche permet de limiter l'étalement urbain, contribuant ainsi à la lutte contre les changements climatiques.

Dans le cas de Montréal, la réponse à la crise du logement passe par le redéveloppement de zones à fort potentiel ayant la capacité d'augmenter significativement l'offre de nouveaux logements à la population. Pensons au quartier Namur-Hippodrome et au secteur Bridge-Bonaventure. À lui seul, le secteur Bridge-Bonaventure a le potentiel d'accueillir 15 000 unités d'habitation et de loger 27 000 personnes. C'est une réponse concrète à la crise du logement avec un impact majeur pour la disponibilité de la main-d'œuvre.

Les propriétaires privés du secteur sont d'ailleurs prêts à lancer le développement du site dès maintenant, mais la question du financement des infrastructures publiques, évaluées à plus de 500 millions de dollars, est un facteur qui vient ralentir la progression du projet. La Ville de Montréal n'a simplement pas la capacité financière d'assumer seule ces coûts.

Face à ces défis, la Chambre a notamment mis sur pied un groupe d'intervention afin de créer des conditions propices au développement accéléré du secteur et de proposer des solutions en matière de financement et de gouvernance<sup>19</sup>. Par le biais de ce groupe d'intervention, nous avons recommandé la mise en place d'un nouveau mécanisme de financement avec l'appui du gouvernement du Québec.

Ce modèle implique la création d'une société à but non lucratif mandatée pour livrer ces infrastructures publiques, habilitée à émettre une dette qui serait couverte par les nouvelles valeurs foncières relatives au développement immobilier du secteur. La nouvelle société aurait recours à l'écosystème financier

---

<sup>19</sup> CCMM. *Développement du secteur Bridge-Bonaventure : pour une vision inspirante, un modèle financier ingénieux et une gouvernance exemplaire*. 2024. En ligne. [Développement du secteur Bridge-Bonaventure : pour une vision inspirante, un modèle financier ingénieux et une gouvernance exemplaire](#)

montréalais, où les instruments de dette seraient émis à des taux préférentiels garantis par le gouvernement provincial. La contribution financière des gouvernements fédéral et provincial, sous forme de subventions, demeure nécessaire pour soutenir le développement d'infrastructures urbaines dans le secteur Bridge-Bonaventure. Un modèle similaire a été développé pour le projet GALOPH sur le site de l'ancien hippodrome.

### **Soutenir l'intégration d'une main-d'œuvre stratégique**

La compétitivité de nos entreprises à l'échelle internationale repose évidemment sur leur capacité à se doter d'une main-d'œuvre stratégique. Dans la mesure où le Québec continuera de faire face à un resserrement démographique majeur sans l'apport d'immigrants, nous recommandons toujours de rehausser les seuils d'immigration permanente, en ciblant notamment des travailleurs aptes à répondre aux besoins des secteurs les plus touchés.

Cette main-d'œuvre spécialisée apportera des compétences et des perspectives nouvelles, essentielles à l'innovation et à la croissance économique. Sans un apport suffisant de travailleurs qualifiés venant de l'étranger, nos entreprises risquent de se retrouver dans une situation défavorable face à des concurrents mieux pourvus en talents, avec des conséquences négatives pour leur compétitivité et leur capacité à se développer sur les marchés internationaux.

La Chambre soutient que le seuil de nouveaux immigrants permanents admis chaque année au Québec devrait s'élever à 60 000 d'ici 2027 pour répondre à cet objectif, en tenant compte des besoins de l'économie du Québec et de la capacité de bien intégrer les immigrants au marché du travail. En termes d'accueil, cela implique non seulement de faciliter l'arrivée de ces travailleurs étrangers, mais aussi de leur offrir un environnement propice à leur intégration rapide et efficace.

Nous réitérons l'importance d'allouer des ressources suffisantes pour réussir l'intégration professionnelle, linguistique et sociale des nouveaux arrivants. Pour ce faire, le gouvernement doit financer adéquatement les services de francisation ainsi que tous les organismes capables de fournir un accompagnement linguistique, d'intégration ou de placement en entreprise à un coût moindre pour l'État.

Nous saluons les augmentations consécutives des budgets dédiés à l'intégration de la main-d'œuvre immigrante à travers l'offre de francisation, passant de 170 millions de dollars en 2019 à 291 millions de dollars en 2024. Cependant, malgré ces augmentations, force est de constater que l'offre ne suit pas la demande et que certaines classes de francisation ont été contraintes de fermer par manque de budget, compromettant l'intégration de milliers d'immigrants.

Par ailleurs, des budgets bien établis et suffisants pour l'intégration des nouveaux résidents permanents permettraient d'éviter d'avoir recours à des restrictions soudaines et inattendues d'admission de nouveaux résidents et travailleurs, comme ce fut le cas à l'automne 2024.

### **Recommandation 2 : Répondre aux grands enjeux de main-d'œuvre de la métropole en :**

- a) Octroyant le financement nécessaire pour soutenir le développement d'infrastructures urbaines dans les secteurs à haut potentiel de Namur-Hippodrome et Bridge-Bonaventure.**
- b) Accordant des ressources financières supplémentaires aux organismes de francisation, d'intégration et de placement en entreprise pour répondre à la demande d'intégration venant de la main-d'œuvre issue de l'immigration.**

### 3. Prévoir une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire à moyen terme

Lors du dépôt du dernier budget, le gouvernement a repoussé la cible de retour à l'équilibre budgétaire à 2029-2030, alors qu'elle était précédemment établie à 2027-2028. Le gouvernement s'est engagé à présenter un plan de retour à l'équilibre budgétaire lors du dépôt du budget 2025-2026 pour y arriver. Cette promesse est cruciale pour maintenir la confiance des investisseurs et des citoyens dans la gestion des finances publiques.

La Chambre appuie la volonté initiale du gouvernement de ramener les finances publiques vers l'équilibre dans un horizon de cinq ans. Cependant, nous reconnaissons que l'incertitude liée au contexte actuel pourrait conduire à un autre report de cette cible. La Chambre s'attend tout de même à ce que le gouvernement présente dans le prochain budget un plan de retour à l'équilibre budgétaire, quitte à l'ajuster éventuellement en fonction de l'évolution de la situation.

La Chambre souligne également l'importance de ne pas hausser le fardeau fiscal des entreprises québécoises. Alors que la nouvelle administration américaine affiche des intentions claires de réduire drastiquement les impôts des entreprises et de diminuer la réglementation, nous encourageons même le gouvernement à examiner les meilleures options pour réduire le fardeau fiscal des entreprises tout en les incitant à investir les sommes libérées dans des projets d'amélioration de leur productivité. Il faudra être très vigilant pour éviter que la pression fiscale n'entraîne une perte de compétitivité du Québec. À cet effet, le report de la hausse de l'impôt sur les gains en capital est une bonne chose.

***Recommandation 3 : Présenter un plan crédible de retour à l'équilibre budgétaire pour 2029-2030 et s'engager à ne pas hausser le fardeau fiscal.***

## Conclusion

Au moment d'écrire ce mémoire, le Québec connaît une période d'instabilité dans ses relations économiques et commerciales avec les États-Unis.

Dans ce contexte, nous invitons le gouvernement du Québec à miser sur la productivité et l'innovation de nos entreprises pour assurer la résilience de notre base économique et permettre à nos entreprises de se positionner sur de nouveaux marchés.

Il est impossible de déterminer quelle sera l'ampleur du choc économique à venir, ni même s'il y aura réellement un choc économique, tant l'imprévisibilité de la situation est grande. Cela dit, il faut s'y préparer, car les conséquences pourraient être graves.

# Synthèse des recommandations

**Recommandation 1** : Augmenter la productivité des entreprises québécoises et renforcer la compétitivité de notre économie en :

- a) Procédant à une évaluation des outils fiscaux du gouvernement, ainsi que du dispositif d'accompagnement, afin de renforcer les mesures qui permettent de stimuler l'investissement et d'accroître la productivité des entreprises québécoises.
- b) Concentrant les stratégies sectorielles et les investissements du gouvernement sur un nombre restreint de secteurs et d'entreprises stratégiques, afin d'éviter la fragmentation du financement public et de maximiser l'impact sur l'économie québécoise.
- c) Doublant le niveau de financement des ORPEX afin d'arrimer les sommes du provincial avec celles du fédéral, et en augmentant significativement le financement d'Investissement Québec International pour permettre de soutenir plus d'entreprises dans l'exportation vers de nouveaux marchés, particulièrement vers les marchés hors États-Unis.
- d) S'assurant que l'attribution des blocs d'électricité s'intègre dans une stratégie globale de soutien à la compétitivité des entreprises québécoises afin d'augmenter l'impact des actions de l'État.

**Recommandation 2** : Répondre aux grands enjeux de main-d'œuvre de la métropole en :

- a) Octroyant le financement nécessaire pour soutenir le développement d'infrastructures urbaines dans les secteurs à haut potentiel de Namur-Hippodrome et Bridge-Bonaventure.
- b) Accordant des ressources financières supplémentaires aux organismes de francisation, d'intégration et de placement en entreprise pour répondre à la demande d'intégration venant de la main-d'œuvre issue de l'immigration.

**Recommandation 3** : Présenter un plan crédible de retour à l'équilibre budgétaire pour 2029-2030 et s'engager à ne pas hausser le fardeau fiscal.